



Gemeng  
NIDDERANWEN

Lundi 8h00 - 11h30 / 13h00 - 19h00  
Mardi-Jeudi 8h00 - 11h30 / 13h00 - 16h30  
Vendredi 8h00 - 14h00 (sans interruption)

Niederanven, le 16 septembre 2021

## AVIS AU PUBLIC

(3A/2021/5010/175)

Il est porté à la connaissance du public, que la société **S+B INBAU Sàrl.** a introduit auprès de l'inspection du Travail et des Mines une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un palan électrique à câble ou à chaîne, marque **ABUS**, type **GM2 500.4-1** à Niederanven, 43, rue **Gabriel Lippmann**.

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans éventuels sont déposés à la maison communale de Niederanven du 16 septembre 2021 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

  
Raymond Weydert

le secrétaire,

  
Charel Jacoby



Gemeng  
NIDDERANWEN

Lundi 8h00 - 11h30 / 13h00 - 19h00  
Mardi-Jeudi 8h00 - 11h30 / 13h00 - 16h30  
Vendredi 8h00 - 14h00 (sans interruption)

Niederanven, le 16 septembre 2021

## AVIS AU PUBLIC

(3A/2021/5011/175)

Il est porté à la connaissance du public, que la société **S+B INBAU Sàrl.** a introduit auprès de l'inspection du Travail et des Mines une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable, marque **BÖCKER**, type **LM 600W** à Niederanven, 43, rue **Gabriel Lippmann**.

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans éventuels sont déposés à la maison communale de Niederanven du 16 septembre 2021 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

  
Raymond Weydert

le secrétaire,

  
Charel Jacoby